



# CAP SPORT

Pour les enfants de  
**Grande Section au CM2**  
**A PLESIDY**

## Horaires :

Le **mardi soir** après l'école, hors vacances scolaires au gymnase intercommunal de Plesidy. Prise en charge possible des enfants directement à l'école. (à préciser)

De 16h40 à 17h35 pour les Grande Section et CP

De 17h35 à 18h30 pour les CE1, CE2, CM1 et CM2

## Activités :

Basket : 5 séances en septembre - octobre

Petaka : 6 séances en novembre - décembre

Handball pour groupe 1 : 4 séances en janvier

Escrime pour groupe 2 : 4 séances en janvier

Athlétisme : 4 séances en février.

Sarbacane : 7 séances en mars - avril

Hockey sur gazon au terrain d foot : 5 séances en mai - juin.

**Les activités sont pratiquées pendant minimum 4 semaines afin de pouvoir acquérir les bases de chaque discipline.**  
Tenue de sport exigée.

Encadrement : Animateurs sportifs diplômés d'état.

Inscription : dès à présent au service jeunesse de la Communauté de Communes - 1 rue de Tournemine à Bourbriac.  
**Fournir un certificat médical.**

**Début de l'activité :**

**Le mardi 17 septembre** et jusqu'au 17 juin 2014

**Renseignements : au 02.96.43.60.11**



## CAP SPORTS – Communauté de Communes

### Fiche d'inscription

A rapporter, lors de l'inscription au bureau du service jeunesse.

**Renseignements au 02.96.43.60.11**

#### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Madame, Monsieur, ( nom et prénom du père ou de la mère)  
adresse .....  
COMMUNE .....

**Téléphone domicile** .....

**Téléphone travail** .....

Autorise mon fils, ma fille, Nom-Prénom .....  
Né(e) le ..... À participer aux activités du Centre Cap Sports le mardi soir, et autorise les responsables du centre à prendre toutes les dispositions nécessaires concernant la santé et la sécurité de mon enfant.

#### URGENCE

Nom du médecin de famille.....

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS SPORTIVES.**

#### TARIFS

**40 Euros** (à l'ordre du Trésor Public) pour les enfants de la communauté de communes de Bourbriac.35 € pour le second enfant.  
Bons Loisirs CAF et MSA et ANCV et coupons sports acceptés..

Signature des parents

Indiquer la mention Lu et Approuvé.